



GARANTIES, NORMES ET RÉGLEMENTATIONS



LES GARANTIES PROFESSIONNELLES DIRICKX ET LEUR APPLICATION

LES GARANTIES ANTI-CORROSION

En complément des garanties légales énoncées dans les conditions générales de vente, DIRICKX propose 7 types de garanties commerciales anti-corrosion qui s'appliquent selon les produits et leurs finitions (PVC, aluminium, polyester), ainsi qu'en fonction des préconisations d'utilisation (catégorie d'installation et entretien).

FINITION POLYESTER

GARANTIE
DIRICKX
ANTI-CORROSION
5 ANS
POLYESTER

GARANTIE
DIRICKX
ANTI-CORROSION
10 ANS
POLYESTER

- La finition POLYESTER présente d'excellentes résistances aux UV et aux intempéries et donne une très belle finition brillante.
- Les zones concernées selon la norme ISO 12944-2 : C1 très faible, C2 faible, C3 moyenne.
- Les produits installés en zones C4 élevée, C5 élevée et C5 très élevée ne sont pas concernés .

GARANTIE
DIRICKX
ANTI-CORROSION
5 ANS
PROTECT+

GARANTIE
DIRICKX
ANTI-CORROSION
10 ANS
PROTECT+

OPTION PROTECT +

Pour une installation de produits revêtus en polyester dans des zones C4 élevée, C5 élevée et C5 très élevée, l'option **Protect+** permet de bénéficier d'une garantie anti-corrosion de 5 ou 10 ans, selon les produits et catégories.

LES CATÉGORIES ET DEGRÉS DE CORROSIVITÉ

La garantie anti-corrosion couvre uniquement les défauts de rouille. Elle s'appuie sur la norme européenne ISO 12944, qui définit des catégories de corrosivité bien précises.

CATÉGORIE	EXEMPLES D'ENVIRONNEMENTS TYPES DANS UN CLIMAT TEMPÉRÉ
C1 très faible	Uniquement en intérieurs
C2 faible	Atmosphères à faible niveau de pollution – zones rurales
C3 moyenne	Atmosphères urbaines et industrielles avec pollution modérée



















CATÉGORIE	EXEMPLES D'ENVIRONNEMENTS TYPES DANS UN CLIMAT TEMPÉRÉ	DISTANCE SÉPARANT LES PRODUITS DE LA MER
C4 élevée	Atmosphères industrielles avec pollution forte au dioxyde de soufre ou communes littorales	Entre 3 et 20 km
C5 élevée	Atmosphères industrielles agressives (ex. : industrie chimique) ou atmosphères en zones côtières et maritimes	Entre 500 m et 3 km
C6 très élevée		< à 500 m

Les tolérances de la garantie anti-corrosion sont fixées selon la norme ISO 4628-3 pour le degré d'enrouillement et la norme ISO 4628-2 pour le degré de cloquage.

PÉRIODE	DEGRÉ D'ENROUILLEMENT	DEGRÉ DE CLOQUAGE
1 ^{re} à 5 ^e année	< RI2	< Degré 3
6 ^e à 10 ^e année	< RI3	< Degré 3

DIRICKX s'efforce de travailler sur la fiabilité et la durabilité de ses produits mais des phénomènes naturels ou liés à l'environnement proche peuvent influencer sur le rendu esthétique des produits, telle que leur coloration . Les conditions de garanties définies font partie des CGV DIRICKX INDUSTRIES

DURÉES DES GARANTIES ANTI-CORROSION PAR PRODUIT

PRODUITS		ZONES SELON LA NORME					
		C1 Très faible	C2 Faible	C3 Moyenne	C4 Élevée	C5 Élevée	C5 Très élevée
CLÔTURES EN PANNEAUX RIGIDES	ARISTA ECO						
	NATÉRIAL, AXOR CHIC						
POTEAUX ET ACCESSOIRES	UNIVERS plastifié						
	NATERIAL						
BARREAU DAGE	ELIXIR®						
PORTAILS RÉSIDENTIELS	NATERIAL						

ENTRETIEN DES PRODUITS

DIRICKX PRÉCONISE UN ENTRETIEN RÉGULIER DE SES PRODUITS

- **Fréquence** : toutes les surfaces nécessitent un entretien semestriel. Les surfaces revêtues exposées à la rétention de poussière, boue, sable ou sel, nécessitent un nettoyage méticuleux.
- **Nettoyage** : il doit consister en un lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux (PH entre 5 et 8) suivi d'un rinçage soigneux à l'eau claire et d'un essuyage. L'usage d'agent abrasif est prohibé.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE ANTI-CORROSION

La garantie anti-corrosion s'applique automatiquement, à compter de la date de livraison, sur les produits DIRICKX posés dans les règles de l'art. Elle s'exerce sur le lieu de la première installation.

La garantie est conditionnée à l'entretien des produits selon les préconisations DIRICKX, et tient compte des tolérances de catégorie et degrés de corrosion. Les accessoires sont exclus de la garantie.

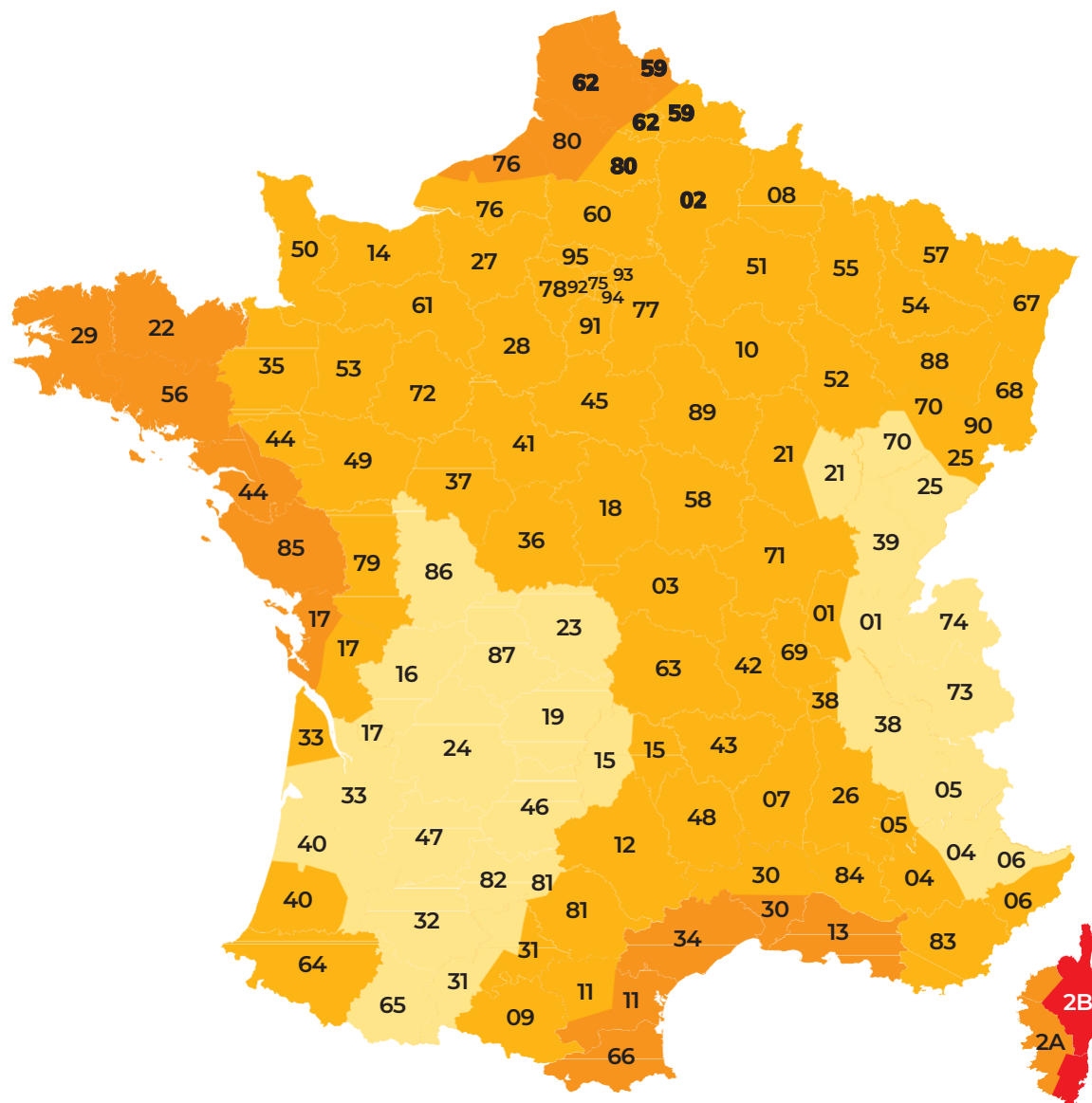
La garantie s'applique selon le barème de vétusté ci-contre :

TAUX DE PRISE EN CHARGE – GARANTIE 5 ANS	
1 ^{re} année	100 % du coût du produit
2 ^e année	75 % du coût du produit
3 ^e année	50 % du coût du produit
4 ^e année	30 % du coût du produit
5 ^e année	20 % du coût du produit

TAUX DE PRISE EN CHARGE – GARANTIE 10 ANS	
1 ^{re} année	100% du coût du produit
2 ^e année	100% du coût du produit
3 ^e année	90% du coût du produit
4 ^e année	80% du coût du produit
5 ^e année	70% du coût du produit
6 ^e année	60% du coût du produit
7 ^e année	50% du coût du produit
8 ^e année	40% du coût du produit
9 ^e année	30% du coût du produit
10 ^e année	20% du coût du produit

Le coût du produit s'entend du prix d'achat indiqué sur la facture DIRICKX.

CARTE DES VENTS ET CATÉGORIES DE TERRAIN



RÉGIONS	1	2	3	4
---------	---	---	---	---

CATÉGORIE DE TERRAIN	
0	Mer ou zone côtière exposée aux vents de mer ; lacs et plans d'eau parcourus par le vent sur une distance d'au moins 5 km
II	Rase campagne, avec ou non quelques obstacles isolés (arbres, bâtiments, etc.) séparés les uns des autres de plus de 40 fois leur hauteur
IIIA	Campagne avec des haies ; vignobles ; bocage ; habitat dispersé
IIIB	Zones urbanisées ou industrielles ; bocage dense ; vergers
IV	Zones urbaines dont au moins 15 % de la surface sont recouvertes de bâtiment dont la hauteur moyenne est supérieure à 15 m ; forêts

Le clip métal est fortement préconisé à partir de la région 2 et devient obligatoire à partir de la région 3.

GARANTIE 10 ANS DU POTEAU AXYLE®

Retrouvez les configurations de pose du poteau AXYLE® qui garantissent pendant 10 ans contre le vent le système poteau / panneau / occultation en page 227



 **DIRICKX[®]**
le savoir-protéger
référencement 2025

